



PASSEZ DU RÊVE À LA VERDURE !

***Vous habitez un immeuble collectif ?
La Métropole de Lyon participe
au financement de votre projet
de végétalisation en pleine terre***



REDÉCOUVREZ VOTRE ESPACE VERT !

Observez l'existant, conservez, semez, plantez et bénéficiez de conseils professionnels pour vous accompagner.



Conditions pour demander un dossier de subvention

- Habiter un logement antérieur à 2015,
- Avoir voté en assemblée générale de copropriété le budget prévisionnel du projet,
- Être accompagné d'un professionnel du paysage ou d'une association de protection de l'environnement,
- Prévoir au moins deux strates de végétations (herbacées/arbustives/arborées) en pleine terre.

La Métropole de Lyon peut subventionner entre **30% et 65%** de votre projet

Plus

d'infos

grandlyon.com/vegetaliser

Besoin d'un conseil ?

Contactez : 04 72 07 44 55

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Rhône Métropole vous répond

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mercredi de 9h à 12h



SONT ÉLIGIBLES

les dépenses attachées :

- à la conception du projet,
- à la réalisation (étude, accompagnement du collectif d'habitants),
- à la plantation et à la garantie de reprise des arbres.



SONT EXCLUS

les agréments type mobilier, cheminements, abris, arrosage...

Parce qu'un espace vert vivant, c'est...

plus de biodiversité,

plus de fraîcheur, un air meilleur,

pourquoi pas des fruits,

...et surtout beaucoup de bien-être et de convivialité !

En partenariat avec :



Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole